

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
MONISTROL SUR LOIRE**

Séance du 3 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois avril

Nombre Membres

En exercice : **23**Présents :**12 Titulaires****2 Suppléants**Pouvoirs :**1**Votants :**15 Pour****0 Contre****0 Abstention**Date de la convocation :
27 mars 2025**Délibération n°
2025.04.16**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, Paul THIOLLIÈRE (Suppléant), Gérard LINOSSIER (suppléant), Jean-Luc BORIE, Michel CHAPUIS, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC, Jean-Paul NICOLAS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absent : Daniel FAVIER, Joël DESSALCES, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE-PRADIER, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Didier PINOT, Elisabeth ROYON, Didier DANTONY, Philippe JOUJON.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le Président donne connaissance au Comité Syndical de l'état fourni par le SGC de Monistrol/Loire pour un défaut de paiement.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **DECIDE** à l'unanimité l'annulation des sommes figurant sur l'état annexé à la présente pour un montant de 253,00 € TTC.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**Le Président**Jean-Paul LYONNET
